



BPCE
LEASE

Solutions & Expertises financières

Rapport **RSE 2024**

**Engagé aux côtés de nos clients
et de nos collaborateurs
pour un monde plus durable**

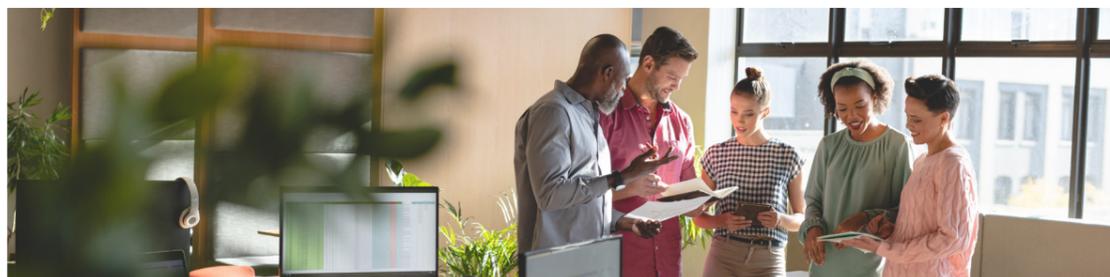


Sommaire

EDITO	4
QUI SOMMES-NOUS ?	6



I. LEASE IMPACT : ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE.....	14
Créer de nouvelles offres, nous structurer et nous former en interne	16
Favoriser la mobilité bas-carbone.....	20
Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments	23
Financer la production d'énergies renouvelables avec BPCE Energeco	26



II. ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE	28
Favoriser la diversité et l'inclusion	30
Valoriser et développer les talents.....	33
Développer la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT).....	35



III. AMÉLIORER L'IMPACT DE NOTRE FONCTIONNEMENT.....	38
Réduire notre empreinte environnementale	40
Sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs.....	46
Soutenir l'engagement solidaire.....	49



IV. ANNEXES	52
Annexe 1 : Glossaire.....	54
Annexe 2 : Charte Mixité	55
Annexe 3 : Mentions légales.....	56



BPCE Lease est une entreprise du Groupe BPCE spécialisée dans le financement locatif et les financements de projet. Acteur majeur du crédit-bail en France, nous développons et distribuons un ensemble de solutions intégrées parmi les plus larges du marché : crédit-bail mobilier et immobilier, location financière, location longue durée de véhicules, financement de projets d'énergies renouvelables, location opérationnelle informatique et leasing nautique. Ces solutions s'adressent à tous les segments de marché : grandes entreprises, entreprises de taille intermédiaire (ETI), petites et moyennes entreprises (PME), institutionnels, acteurs de l'économie sociale, professionnels et particuliers.

Nous sommes conscients que notre rôle de financeur de l'économie réelle est clé face aux enjeux de transition actuels. Le modèle d'affaires de BPCE Lease, fondé, pour ses clients, sur l'usage et non la propriété, favorise un emploi optimal des ressources puisque la location longue durée et le crédit-bail permettent de répondre durablement à des besoins en constante évolution. Nous sommes convaincus que la transition écologique actuelle est une responsabilité collective. C'est aussi une opportunité de repenser l'accompagnement de nos clients et de nos collaborateurs face à ces enjeux.

“ La transition écologique est l'opportunité de repenser l'accompagnement de nos clients et de nos collaborateurs.”

C'est pourquoi, dès 2020, nous avons lancé « Lease Impact ». Ce programme propose de nouvelles offres et de nouveaux services afin de répondre aux principaux enjeux de transition de nos clients, à savoir : favoriser la mobilité bas-carbone, améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires et financer les projets d'énergies renouvelables.

La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) pour BPCE Lease, c'est aussi un moyen de fédérer en interne. Nos collaborateurs ont l'occasion de s'engager pour des projets qui leur tiennent à cœur via Teamstarter et d'autres engagements associatifs [Nos Quartiers ont du Talent...].

La RSE pour BPCE Lease, c'est promouvoir des valeurs humaines importantes telles que l'inclusion, la diversité et la mixité. C'est, avant tout, **une démarche collective qui se veut concrète, tant pour nos clients que pour nos collaborateurs.**

Par ce rapport, nous vous présentons l'activité de BPCE Lease, ses enjeux et ses engagements sociétaux et environnementaux. Ils se traduisent par des actions tangibles et structurées qui témoignent d'un investissement en faveur de la transition écologique et au service de l'humain.

Bonne lecture à tous !

François Camillieri, Directeur général de BPCE Lease

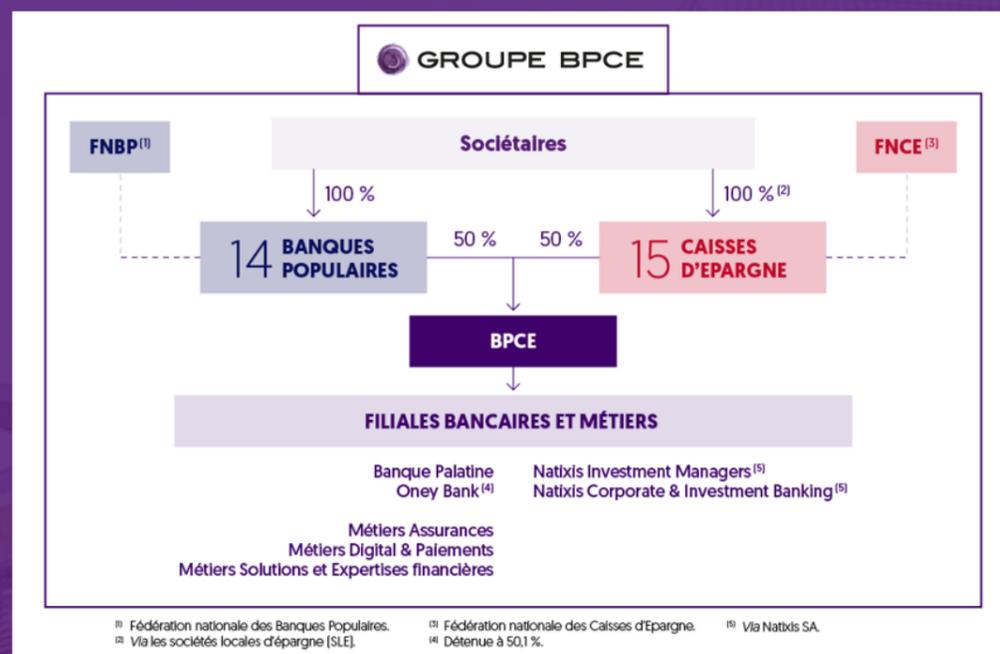
Marie Gendre, Directrice de l'expérience client



QUI SOMMES- NOUS ?

- LES CHIFFRES CLÉS
- LES DÉFIS À RELEVER
- NOTRE STRATÉGIE RSE

BPCE Lease agit en tant que crédit-bailleur et loueur au sein du Groupe BPCE, parmi les Métiers Solutions et Expertises financières



Nous développons des solutions de financement locatif pour les entreprises de toutes tailles. **Grâce à nos offres de location longue durée et de crédit-bail, nous achetons le bien, vous le louez et vous bénéficiez de services associés** ; qu'il s'agisse d'automobile, d'immobilier, de matériel d'équipement ou de bateau de plaisance. Nous nous attachons à conseiller nos clients pour leur offrir des solutions adaptées dans une optique d'engagement dans la durée grâce à une gamme complète d'expertises et d'offres locatives :

- **Crédit-bail mobilier (CBM)** : financement locatif d'équipements variés, tels que les moyens de transport et les équipements industriels, médicaux, agricoles, du BTP, de l'imprimerie, du nautisme, etc.
- **Crédit-bail immobilier (CBI)** : financement d'actifs immobiliers professionnels
- **Location longue durée (LLD)** de véhicules clés en main
- **Location avec option d'achat (LOA) nautique ou automobile**, seul métier s'adressant aux particuliers
- **Location opérationnelle informatique (LOI)** : gestion de parc informatique avec services associés
- **Fiducie-sûreté** : financement corporate ou de monétisation d'actifs immobiliers
- **Energies renouvelables** : assembleur de solutions répondant aux besoins de production d'énergie renouvelable



Zoom sur nos principales filiales :

BPCE Car Lease est la filiale dédiée au financement locatif de véhicules. Elle permet aux clients d'accéder à un large catalogue multimarque et de bénéficier de tarifs négociés ainsi que de prestations de services clés en main, qu'il s'agisse de LLD ou de LOA.

Eurolocatique et sa filiale de courtage Médidan sont spécialisées dans le financement locatif d'équipements de santé. Via un réseau de plus de 250 partenaires, Eurolocatique est ancré sur l'ensemble du territoire, au plus près des professionnels de santé, pour leur proposer des solutions de financement adaptées à leurs besoins.

BPCE Energeco est la filiale de BPCE Lease dédiée aux producteurs d'énergie renouvelable. Elle conçoit des solutions de financement innovantes et adaptées aux spécificités des projets d'énergie renouvelable. Elle intervient dans différents domaines d'expertise : l'éolien, le solaire, la biomasse ou la géothermie, les réseaux de chaleur, le stockage d'énergie et l'hydraulique.

SIMPEL et sa filiale **Cléodis** proposent des programmes de financement des ventes pour accompagner des constructeurs, des distributeurs et des réseaux de franchises dans la commercialisation d'équipements évolutifs dans différents secteurs d'activité comme l'IT, la bureautique, l'outillage ainsi que la mobilité urbaine.

■ Chiffres clés 2024



Filiale du Groupe BPCE

2ème Groupe bancaire en France

20 Mds€
d'encours

6,9 Mds€
Production nouvelle

6,4 GW

puissance ENR financée
soit la consommation de 2M
de foyers

7 831⁴

véhicules à faibles
émissions financés
en 2024
soit 20% du montant des
véhicules financés

395,7 M€⁵

d'immeubles financés
respectant les normes
de construction
environnementales
en vigueur
soit 66 % de l'activité
financée en CBI



100 000
clients

(entreprises et professionnels)

95%¹
de clients
CBM satisfaits

84%²
de clients
CBI satisfaits

89%³
de clients
LLD satisfaits

43

projets EnR financés
en 2024 par Energeco,
dont des projets citoyens,
offshore et innovants

300 M€

mobilisés avec la
Banque Européenne
d'Investissement (BEI)
pour financer des projets
de transition



45
implantations

en France, en Espagne,
en Italie et dans les
DOM-COM

781

collaborateurs
(en CDI et CDD)

Index égalité
professionnelle 2024 de

93/100

pour BPCE Lease

14

projets solidaires
financés
via Teamstarter
soit 24 519 € reversés

4 / 10

CDI ont participé
à un atelier
Fresque du Climat



1. Baromètre de satisfaction réalisé par Enov, 500 clients interrogés par téléphone du 29 avril au 21 mai 2024
2. Baromètre de satisfaction réalisé par Enov, 183 clients interrogés par téléphone du 28 juin au 13 juillet 2024
3. Baromètre de satisfaction réalisé par Enov, 401 clients interrogés par téléphone du 16 mai au 07 juin 2024
4. Les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers sont des VFE si leurs émissions à l'échappement sont inférieures à 50 g de CO₂/km (et si leurs émissions de polluants atmosphériques - oxydes d'azote et particules - en conditions de conduite réelles pour les trajets complets et urbains sont inférieures à 80 % de la valeur limite d'émission applicable de la norme européenne)
5. Constructions et extensions de bâtiments ou parties de bâtiments à usage d'habitation (individuel et collectif depuis 01/2022), de bureaux et d'enseignement primaire et secondaire (depuis 07/2022)

■ Durabilité : quels sont les défis ?

Les enjeux climatiques sont désormais au cœur de nos sociétés. Ils imposent à l'ensemble des parties prenantes d'engager des actions déterminantes pour converger vers une économie bas carbone.

Dans nos métiers, agir pour le climat se traduit par l'accompagnement de nos clients en matière de conseil, d'investissement et de financement, pour faciliter leur transition énergétique et écologique.

De plus, opter pour le leasing plutôt que l'achat contribue à passer d'une économie de la possession à une économie d'usage. Nous sommes convaincus que ce changement de paradigme favorise un usage optimisé des produits : il permet un choix en cohérence avec le besoin client et favorise un allongement de la durée de vie et une meilleure gestion de la fin de vie des produits, grâce au réemploi.

Les nouvelles exigences réglementaires (taxonomie européenne, Corporate Sustainability Reporting Directive dite "directive CSRD", la loi d'orientation des mobilités dite "LOM", dispositif Éco-Énergie tertiaire dit "DEET", etc.) nous imposent, comme à nos clients, d'accélérer la transition écologique et énergétique.



■ Notre stratégie RSE

Notre démarche RSE s'inscrit dans le cadre de notre stratégie d'entreprise et, plus largement, dans la démarche à impact du Groupe BPCE.

Chez BPCE Lease, nous plaçons ainsi les enjeux ESG (environnement, social, gouvernance) comme priorité d'action de tous nos métiers. Nous poursuivons nos travaux en vue d'identifier et de piloter les facteurs de risques climatiques pouvant avoir un impact sur nos activités. Nous restons attentifs à la satisfaction de nos collaborateurs et de nos clients. Ces engagements sont ainsi pilotés au plus haut niveau.

En effet, **nous considérons les enjeux de transition écologique et énergétique comme un levier de performance.** C'est pourquoi nous les plaçons au cœur de notre offre clients ; qu'il s'agisse de conseiller ou de financer des projets de production d'énergie renouvelable, de performance énergétique ou de mobilité bas-carbone.

L'enjeu de la RSE chez BPCE Lease, c'est aussi de répondre aux attentes de nos collaborateurs et de leur permettre de disposer des compétences et des outils pour faire face à l'évolution de leur métier. Nous sommes également attentifs à la qualité de la vie et des conditions de travail (QVCT) et à la quête de sens. **Nous encourageons ainsi l'ensemble de nos collaborateurs à s'engager pour soutenir des projets à impact.**

Notre feuille de route se décline autour de trois axes :

- Lease Impact : Accompagner nos clients dans la transition écologique
- Être un employeur responsable
- Améliorer l'impact de notre fonctionnement



En 2024, notre démarche RSE nous a permis de décrocher la médaille d'argent lors de notre notation EcoVadis avec une note de 69/100.



LEASE IMPACT : ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- **CRÉER DE NOUVELLES OFFRES,
NOUS STRUCTURER ET NOUS
FORMER EN INTERNE**
- **FAVORISER LA MOBILITÉ BAS-
CARBONE**
- **AMÉLIORER L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS**
- **FINANCER LA PRODUCTION
D'ÉNERGIES RENOUVELABLES :
BPCE ENERGECO**

CRÉER DE NOUVELLES OFFRES, NOUS STRUCTURER ET NOUS FORMER EN INTERNE

Une équipe RSE – Green Business dédiée

Des référents formés et accompagnés au sein des métiers

Un programme piloté au plus haut niveau

Des filiales engagées dans la transition

Depuis 2019, BPCE Lease s'est doté d'un programme d'accompagnement de ses clients pour répondre aux enjeux de transition écologique : **Lease Impact**.

Lease Impact répond au besoin croissant de nos clients d'adapter leurs modèles d'affaires aux enjeux climatiques, énergétiques et environnementaux et de répondre aux obligations réglementaires en la matière.

Pour ce faire, le programme se structure autour de trois thématiques clés : mobilité bas-carbone, efficacité énergétique et production d'énergie renouvelable.

Engagement volontaire de la part de BPCE Lease, ce programme comprend :

- le décryptage de l'actualité réglementaire qui vise à accélérer les transitions écologiques des entreprises ;
- l'adaptation et l'enrichissement de notre socle d'offres de produits et de services ;
- l'industrialisation de l'identification des actifs bas-carbone dans notre bilan ;
- l'organisation de la filière transition énergétique chez BPCE Lease ;
- la mise à disposition de notre expertise multi-métiers grâce à notre communauté de référents transition énergétique.

Créer de nouvelles offres, nous structurer et nous former en interne

UNE ÉQUIPE RSE – GREEN BUSINESS DÉDIÉE

Au sein de la Direction de l'expérience clients, une équipe RSE – Green Business de trois collaborateurs pilote le programme Lease Impact et sa déclinaison opérationnelle. Sa position d'expert lui permet d'analyser la législation actuelle et la matérialité des sujets environnementaux. **Cette analyse menée en interne permet d'identifier les sujets doublement matériels, c'est-à-dire les sujets pour lesquels BPCE Lease impacte son écosystème et ceux qui ont un impact sur nos activités.**

La transition énergétique est ainsi identifiée comme un enjeu fortement matériel qui s'est traduit par la structuration d'une offre de produits et de services complète.

Cette offre se décline en trois piliers :

- L'efficacité énergétique ;
- La mobilité bas-carbone ;
- La production d'énergie renouvelable.

Fort d'un réseau interne de plus de 30 référents transition énergétique, l'équipe RSE – Green Business accompagne au quotidien l'ensemble des forces commerciales de BPCE Lease dans la compréhension de l'univers réglementaire, afin de proposer des offres toujours plus à même de répondre aux besoins de nos clients, en lien avec la transition de leurs activités.

Pour ce faire, depuis 2021, nous mettons à disposition de nos collaborateurs et de nos réseaux distributeurs (Banque Populaire et Caisse d'Épargne) un outil complet, actualisé a minima annuellement : **le « Green Book »**. Ce dernier décrypte la réglementation environnementale s'appliquant aux entreprises françaises et présente les offres de produits et de services de Lease Impact, conçus pour les accompagner et les aider à accélérer leurs transitions.

En complément, des journées de sensibilisation et de partage sont organisées sur tout le territoire à destination des forces commerciales de nos réseaux distributeurs. Ce sont **les « Green Days »**.

La direction juridique de BPCE Lease s'est également dotée d'un **Pôle Transition Énergétique - Financement ENR, RSE et Financements publics**, en 2021. Elle dispose de l'expertise juridique nécessaire à l'élaboration des dossiers de financement de projets d'énergie renouvelable. Plus largement, elle a la capacité de comprendre et d'interpréter les réglementations environnementales qui impactent nos clients.

Les directions Risques et Finances se sont également dotées de ressources dédiées à la nécessaire prise en compte des sujets ESG dans nos modèles d'affaires.

DES RÉFÉRENTS FORMÉS ET ACCOMPAGNÉS AU SEIN DES MÉTIERS

L'équipe RSE – Green Business anime et forme un réseau de plus de 30 référents transition énergétique (RTE), présents partout en France. Les RTE jouent le rôle d'ambassadeurs de notre programme Lease Impact auprès des forces commerciales de BPCE Lease, de nos réseaux distributeurs et de leurs clients. Ils mettent à leur disposition leurs expertises multi-métier, qui portent sur la compréhension et l'adaptation aux enjeux de la mobilité bas-carbone, de l'efficacité énergétique et de la production d'énergie renouvelable.

Ils accompagnent ainsi les PME et ETI et initient avec elles un dialogue stratégique pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Ensuite, ils les orientent vers les experts de chacune de nos lignes métiers pour concrétiser le financement de leurs projets.

Afin de disposer d'un socle d'expertises adapté, la communauté des référents transition énergétique a bénéficié de trois demi-journées de formation spécifique. Ces modules viennent compléter le socle commun de connaissances transmises à l'ensemble de nos métiers pour assurer une culture partagée sur ces enjeux de transition.

L'animation régulière du collectif référents transition énergétique confère au programme Lease Impact une réelle capacité d'adaptation aux nouvelles réglementations et aux attentes de nos clients. Ces évolutions permettent de personnaliser au mieux l'accompagnement que BPCE Lease offre aux entreprises dans le financement de leurs équipements de transition énergétique.

UN PROGRAMME PILOTÉ AU PLUS HAUT NIVEAU

Ce programme bénéficie d'un organe de gouvernance dédié, composé de la direction générale et de sponsors métiers qui figurent parmi les membres du comité exécutif de BPCE Lease. Animée mensuellement par l'équipe RSE – Green Business, cette instance pilote la bonne avancée de la feuille de route de Lease Impact, avec les priorités suivantes :

- **apporter des réponses adaptées aux besoins des clients** en matière de production d'énergie, d'efficacité énergétique ou de mobilité bas-carbone ;
- **enrichir le socle d'offres** de produits et de services autour de la production d'énergie, de l'efficacité énergétique et de la mobilité bas-carbone ;
- **industrialiser l'identification des actifs bas-carbone** et la production des reportings commerciaux et financiers.

DES FILIALES ENGAGÉES DANS LA TRANSITION

BPCE Car Lease finance les véhicules à faibles émissions. Elle s'entoure également de partenaires pour proposer tous les services nécessaires à la transition énergétique de ses clients (formation à l'écoconduite, bornes de recharge ou encore gestion de flottes automobiles).

BPCE Energeco est la filiale de BPCE Lease dédiée aux producteurs d'énergie renouvelable. Par ses différentes expertises (l'éolien, le solaire, la biomasse ou la géothermie, les réseaux de chaleur, le stockage d'énergie et l'hydraulique), elle participe à la décarbonation du mix-énergétique.

Eurolocatique et sa filiale de courtage Médidan sont présents sur tout le territoire, au plus près des professionnels de santé. Depuis 1990 ils financent les équipements de santé en location financière et en crédit-bail pour une clientèle de centres de santé privés, de professions libérales de santé, d'établissements publics de santé et de cliniques privées. Présent sur l'ensemble du territoire via un réseau de plus de 250 partenaires ils accompagnent le secteur de la santé pour faire face aux défis actuels.

SIMPEL et sa filiale Cléodis proposent des solutions de location de matériel et les services associés dans les domaines de l'information et de la technologie, de l'affichage dynamique, de l'outillage, de la téléphonie et de la bureautique. Pour réduire son empreinte environnementale, Simpel porte un intérêt particulier au prolongement de la durée de vie des équipements, notamment via le réemploi.

BEI : des opérations de location longue durée et de crédit-bail bonifiées pour accélérer la transition de nos clients

Le 14 décembre 2023, BPCE Lease et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont signé la première opération de ce type en France : l'apport d'une enveloppe de 300 millions d'euros pour financer des projets de transition écologique en crédit-bail. Cette enveloppe est destinée aux PME et ETI, qu'il s'agisse de nos clients directs ou de ceux des Banque Populaire, des Caisse d'Epargne, du Crédit Coopératif et de la Banque Palatine.

L'accompagnement de nos clients français, italiens et espagnols se traduit par :

- **une offre de solutions locatives** adaptée aux caractéristiques des investissements verts grâce à l'apport de financements européens de la BEI ;
- **le financement des projets** dédiés à la mobilité, l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable jusqu'à 16 millions d'euros, pour des durées allant jusqu'à 15 ans.

Pour le collectif Lease Impact :

“ *Entreprises, collectivités territoriales, acteurs de l'économie sociale et solidaire, la transition énergétique est devenue une préoccupation commune à tous. BPCE Lease accompagne ses clients dans la recherche des meilleures solutions pour les doter de flottes automobiles électrifiées et d'infrastructures de recharge, de bâtiments et d'équipements moins énergivores et moins polluants, ainsi que d'unités de production d'énergie renouvelable. Cet accord avec la BEI constitue une vraie reconnaissance de la qualité du travail engagé depuis de nombreuses années par BPCE Lease pour placer la transition énergétique au cœur de son modèle de développement.* »



FAVORISER LA MOBILITÉ BAS-CARBONE

Financer les véhicules à faibles émissions

Un écosystème partenarial pour faciliter la transition vers la mobilité bas-carbone

Réduire les émissions de gaz à effet de serre de notre flotte automobile avec la NZBA

Favoriser la mobilité bas-carbone

Le secteur des transports représentait, en 2023, 34 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Alors qu'entre 1990 et 2023, les émissions sectorielles sont tendanciellement à la baisse, pour les transports, elles augmentent de 3 %. De multiples réglementations, européennes et nationales, ont pour objectif de décarboner ce secteur. La principale réglementation en France est **la loi d'orientation des mobilités** (LOM). Cette dernière impose de verdir progressivement les véhicules jusqu'à l'interdiction de la vente de voitures et de camionnettes thermiques neuves en 2035, puis de poids lourds à énergie fossile en 2040.

Les premiers véhicules ciblés seront les bus neufs qui devront être zéro émission dès 2030. Les entreprises privées ayant une flotte de plus de 100 voitures particulières et utilitaires sont d'ores et déjà concernées puisque **la loi de finances pour 2025** leur impose d'avoir une part croissante de véhicules à faibles émissions (VFE) dans leur flotte automobile, sous peine de redevabilité à la taxe annuelle incitative relative à l'acquisition de véhicules légers à faibles émissions. Il s'agit des véhicules émettant moins de 50 g de CO₂e/km. Afin de lever les freins au développement de la mobilité électrique, l'installation d'infrastructures de recharge fait également l'objet de réglementations, que ce soit sur la voirie ou sur le lieu de travail. De plus, certaines agglomérations restreignent la circulation des véhicules les plus émissifs par l'instauration de **zones à faibles émissions (ZFE)**.

FINANCER LES VÉHICULES À FAIBLES ÉMISSIONS

Via Lease Impact, nous accompagnons nos clients dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre induites par la mobilité. A travers ce programme, nous leur apportons des solutions de financement, des conseils et tout un écosystème partenarial qui facilite l'adoption des véhicules électrifiés. Les experts automobiles de BPCE Car Lease accompagnent également les clients dans le décryptage de la fiscalité automobile et l'élaboration de leur Car Policy (politique automobile) pour optimiser les coûts des flottes et leur empreinte carbone.

BPCE Lease accompagne également l'adoption de véhicules lourds moins émissifs avec des offres de crédit-bail adaptées à la grande variété de véhicules et d'usages qu'ils recouvrent : camions, bus et cars, engins de travaux publics. La bonification via la BEI permet de réduire le coût du financement de ces véhicules et donc de les rendre plus attractifs.

UN ÉCOSYSTÈME PARTENARIAL POUR FACILITER LA TRANSITION VERS LA MOBILITÉ BAS-CARBONE

Driveco : financer les infrastructures de recharge

Par-delà l'aspect financier, le manque d'infrastructures de recharge peut être un frein à l'acquisition de véhicules rechargeables. Par l'intermédiaire de Lease Impact, nous avons tissé un partenariat avec Driveco, expert de la mobilité, qui développe et installe des solutions complètes de recharge pour véhicules électriques. Il s'agit d'**une solution clés en main d'installation de bornes de recharge** à destination des entreprises.

En complément de ce partenariat, le financement de bornes de recharge de forte puissance, plus coûteuses, est facilité via une durée de financement en CBM adaptée.

Actua Formation : former à l'écoconduite

Nous travaillons à l'optimisation de l'usage des véhicules et à la prolongation de leur durée de vie, dans le cadre de la LLD. Au-delà d'une visée écologique, la sécurité routière est primordiale. Ainsi, nous proposons une formation à l'écoconduite, en partenariat avec Actua Formation. Cette formation permet de **réduire la consommation de carburant ou d'augmenter l'autonomie de la batterie, tout en réduisant l'accidentologie.**

Optimum Automotive : optimiser la gestion des flottes automobiles

En partenariat avec Optimum Automotive, nous encourageons l'adoption de **télématique embarquée** par nos clients dotés d'une flotte de véhicules. Une telle flotte connectée offre plusieurs avantages : l'optimisation du roulage des véhicules, le calcul du kilométrage moyen par trajet, des rappels pour la révision des véhicules, etc.

En plus de prolonger la durée de vie d'un véhicule et de renforcer la sécurité des usagers, la télématique permet d'identifier les véhicules peu utilisés et donc superflus ainsi que les véhicules thermiques qui peuvent être remplacés par des véhicules verts. En complément, Optimum Automotive propose un service d'autopartage qui permet d'intensifier encore l'usage des véhicules, de mutualiser les trajets, le tout contribuant à les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE NOTRE FLOTTE AUTOMOBILE AVEC LA NZBA

Toutes nos actions en faveur d'une mobilité bas-carbone contribuent à l'atteinte d'un objectif fixé au niveau du Groupe. En effet, le **Groupe BPCE a rejoint la Net-Zero Banking Alliance (NZBA)**, en juillet 2021. Cet engagement se décline sur plusieurs secteurs, dont l'automobile. Pour ce secteur, le Groupe BPCE ambitionne de réduire de 40 % les émissions du parc en passant de 166 g de CO₂e/km en 2022 à 100 g de CO₂e/km à horizon 2030. Cette trajectoire concerne les financements des constructeurs automobiles du Groupe BPCE et ceux de l'activité de leasing de BPCE Lease (LLD et CBM).

En 2023, l'intensité carbone moyenne du portefeuille automobile du Groupe BPCE s'élève à 162 g de CO₂/km, en baisse par rapport à 2022. Pour les constructeurs automobiles financés, l'intensité carbone des véhicules mis à la route entre 2022 et 2023 est globalement stable. Cette tendance à la baisse s'explique donc exclusivement par l'amélioration de l'intensité carbone des activités de leasing, grâce à l'évolution de l'offre sur les véhicules légers et grâce à l'impact des réglementations sur le parc automobile.

En effet, dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités (LOM) et de la loi de finances pour 2025, les entreprises et collectivités possédant un parc de véhicules légers de taille importante sont amenées à intégrer chaque année une part croissante de véhicules à faibles émissions (taux de CO₂e ≤ 50 g/km), lors du renouvellement de tout ou d'une partie de leurs flottes.

Les gestionnaires de parc automobile se trouvent ainsi incités à choisir des modèles électriques ou hybrides rechargeables. À cela, s'ajoute une fiscalité automobile sur les véhicules à usage professionnel détenus par des entreprises, toujours plus pénalisante pour les motorisations thermiques.



AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Informar nos clients sur la réglementation et les outils

Construire des bâtiments toujours plus performants

Rénover le bâti

Qualifier le caractère vertueux de nos opérations immobilières

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

INFORMER NOS CLIENTS SUR LA RÉGLEMENTATION ET LES OUTILS

La stratégie nationale bas-carbone se fixe pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur du bâtiment de 49 % entre 2015 et 2030. Pour y parvenir, l'objectif principal est de diminuer la consommation énergétique de manière globale et, plus particulièrement, la consommation en énergies fossiles. Les professionnels du secteur tertiaire sont particulièrement concernés par le dispositif Éco Énergie Tertiaire (DEET), également appelé "décret tertiaire". **Cette réglementation issue de la loi ELAN impose aux propriétaires et aux locataires de bâtiments de plus de 1000 m² une réduction de consommation d'énergie fixée à 40 % d'ici 2030.**

Dans ce contexte, plusieurs opérations de communication ont visé l'ensemble de nos clients en crédit-bail immobilier (CBI) en 2024. Nous les avons ainsi **informés des objectifs et des échéances fixés par la loi**. Nous leur avons aussi présenté notre partenaire Alterea et son accompagnement à la défi-

inition d'un plan d'action pour atteindre l'objectif de réduction de consommation d'énergie. Nous avons également communiqué sur le fonctionnement de la plateforme de saisie obligatoire des consommations énergétiques annuelles, OPERAT. Ces saisies annuelles servent de base au calcul des économies d'énergie réalisées dans le secteur immobilier tertiaire.

CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS TOUJOURS PLUS PERFORMANTS

Nous encourageons les pratiques les moins énergivores dans la construction de bâtiments. Les constructions permettant de réduire de 10 % les consommations d'énergie en plus des réglementations en vigueur sont éligibles à des loyers bonifiés via l'enveloppe de la BEI (cf. p.19).

Nos réalisations

In'Cube par Danone : financement d'une construction en CBI

Nous avons financé en CBI le projet immobilier « In'Cube », lancé par Danone. Ce dernier a été honoré du prix « coup de cœur » par le jury des Grands Prix du salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI), en décembre 2023.

Pour sa construction, Danone et les concepteurs de ce bâtiment de 21 500 m² — hors parkings — ont eu recours à des matériaux bas carbone (bois des Vosges et béton bas carbone). Ce bâtiment présente un poids carbone inférieur à 950 kg de CO₂e/m².

La performance remarquable de ce bâtiment a permis l'obtention du label BBCA (pour "bâtiment bas carbone") V3 niveau Standard. Il bénéficie également des labels BREEAM NC 2016 niveau Excellent, HQE 2016 Bâtiment Durable niveau Excellent et Osmoz (1 levier).

Groupe BMG : financement en fiducie-sûreté pour accompagner les efforts de transition énergétique

En juillet 2024, le Groupe BMG a conclu un financement ESG de 70 millions d'euros par la mise en place d'une fiducie-sûreté, dont BPCE Lease était arrangeur.

Ces fonds servent à refinancer un emprunt obligataire, ce qui permet de mobiliser des liquidités supplémentaires pour accompagner la transition énergétique du patrimoine immobilier du Groupe. Ainsi, 5 % des loyers perçus seront alloués à la transition énergétique des actifs immobiliers détenus par BMG, afin de rendre ces bâtiments moins énergivores et plus respectueux de l'environnement.



RÉNOVER LE BÂTI

En parallèle, **nous finançons les équipements qui améliorent l'efficacité énergétique des bâtiments, ainsi que les travaux de rénovation énergétique.** Nous avons, à cette fin, allongé la durée de financement des systèmes d'éclairage LED.

En complément, les équipements permettant de faire des économies d'énergie substantielles tels que les LED, les nouveaux systèmes de chauffage-ventilation-climatisation, les systèmes de gestion technique du bâtiment et les travaux d'isolation (liste non-exhaustive) bénéficient d'un loyer bonifié grâce à l'enveloppe obtenue auprès de la Banque Européenne d'Investissement (cf. p.19). Cette enveloppe offre ainsi des conditions financières favorables à la mise en conformité au DEET mais également au décret BACS (Building Automation & Control Systems), qui impose de mettre en place un système d'automatisation et de contrôle des bâtiments.

Plusieurs dispositifs encouragent l'installation de panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation. Que ce soit sur la toiture du bâtiment, en ombrières de parking ou au sol, **ces installations répondent à un besoin de réduire la dépendance de nos clients aux énergies fossiles. Elles répondent également à la demande croissante en électricité due à l'électrification des usages.**

Nous avons adapté nos offres à cette évolution. En crédit-bail mobilier (CBM), la durée de financement est allongée. En crédit-bail immobilier (CBI), le financement est rendu possible par la rédaction d'un avenant. De plus, l'installation de panneaux photovoltaïques est éligible aux loyers bonifiés permis par l'enveloppe BEI.

QUALIFIER LE CARACTÈRE VERTUEUX DE NOS OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Le **Green Weighting Factor® (GWF)** est un outil d'évaluation de la performance climatique des financements, développé par Natixis Corporate & Investment Banking. Il permet d'**évaluer l'impact climatique des transactions, tout en prenant en compte le risque des externalités environnementales non climatiques les plus matérielles** (eau, biodiversité). Depuis 2023, BPCE Lease utilise cette méthodologie pour coloriser les opérations immobilières.

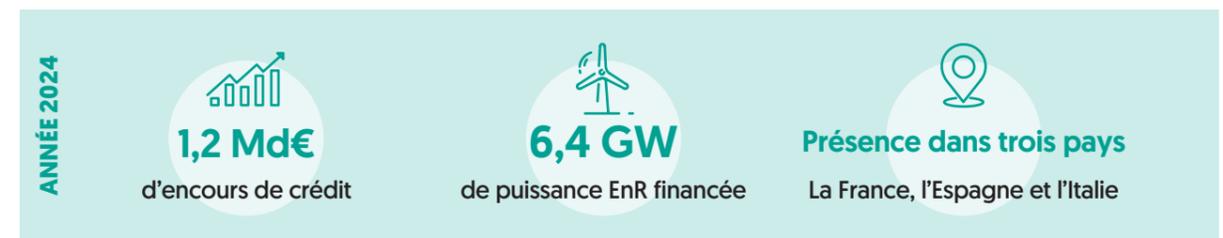
FINANCER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES AVEC BPCE ENERGECO

Financer la production d'énergies renouvelables avec BPCE Energieco

Dans le cadre de la loi relative à l'énergie et au climat de 2019, la France a pour objectif d'atteindre en 2030 une part de 33 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie. En 2022, cette part s'élève à 20,7 %. La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) ambitionne donc, notamment, de **doubler la capacité installée des énergies renouvelables électriques en 2028 par rapport à 2017**.

BPCE Energieco est la filiale de BPCE Lease dédiée au financement des énergies renouvelables (EnR). Acteur engagé dans la transition énergétique depuis plus de 20 ans, BPCE Energieco met son savoir-faire au service du développement des énergies vertes et des territoires. Grâce à une forte expertise technique, notre filiale tient une place de premier plan dans le financement des EnR, sur l'ensemble des technologies matures et innovantes.

Depuis 2003, nous accompagnons les entreprises de toutes tailles, les collectivités et les collectifs citoyens dans cette transition énergétique. **Notre ambition est de créer, aux côtés des porteurs de projets, des solutions de financement innovantes, engagées et adaptées à chaque projet.**



À fin décembre 2024, BPCE Lease a ainsi financé 43 opérations pour un montant arrangé de 1,2 Mds €, soit 859 MW de puissance nouvellement raccordée au réseau électrique. Depuis le démarrage de l'activité, BPCE Energieco, c'est plus de 6,4 GW de puissance installée financée. Cela équivaut à la consommation annuelle de 2 millions de foyers français.

Notre expertise couvre une grande diversité de technologies : des centrales solaires au sol, sur toiture ou sur ombrières jusqu'aux projets éoliens de toutes tailles. Nous finançons également la reprise de centrales hydrauliques, des projets de méthanisation/biogaz et les batteries de stockage au lithium. Entité spécialisée du Groupe BPCE, nous intervenons sur la plupart de nos projets aux côtés des Banque Populaire et des Caisse d'Épargne sur des projets du territoire.

Nos réalisations

En juin 2024, BPCE Energieco a co-arrangé, en collaboration avec la Banque Populaire Val de France, le financement de la construction et de l'exploitation d'une volière photovoltaïque. Développé par UNITE, le projet se situe sur la commune de Loury dans le Loiret. Il illustre bien la synergie qui peut être créée entre une activité d'élevage et la production d'électricité photovoltaïque. Non seulement les panneaux photovoltaïques ne portent pas atteinte à l'activité d'élevage, mais ils la sécurisent en protégeant le gibier des aléas climatiques et des menaces externes.

BPCE Energieco accompagne régulièrement des projets citoyens, c'est-à-dire qui sont détenus en majorité par un regroupement d'investisseurs du territoire (habitants des localités d'implantation des projets). En 2024, nous avons été choisis par le collectif « Les éoliennes du Fief-Sauvin » pour financer la construction d'un parc de quatre éoliennes.

Enfin, BPCE Energieco a participé à l'arrangement du financement des premiers parcs éoliens offshore français. En 2023, nous avons rejoint le pool de prêteurs des parcs éoliens en mer situés au large de l'Île-d'Yeu-Noirmoutier et de Dieppe-Le Tréport pour un total de presque 1 GW de puissance installée, soit la consommation annuelle d'1,6 millions de foyers. La combinaison des ressources de Natixis, de BPCE Energieco, des Caisse d'Épargne locales et du Fonds de Dette Transition Énergétique Caisse d'Épargne a été clé pour mener à bien ce financement.

- 
- FAVORISER LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION
 - VALORISER ET DÉVELOPPER LES TALENTS
 - DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE VIE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

**ÊTRE UN
EMPLOYEUR
RESPONSABLE**

FAVORISER LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Nos actions en faveur de la mixité

Nos actions en faveur des collaborateurs en situation de handicap

Favoriser la diversité et l'inclusion

NOS ACTIONS EN FAVEUR DE LA MIXITÉ

Le Groupe BPCE s'est engagé à poursuivre et amplifier ses actions en matière de mixité en signant une charte, dès 2021. Cette Charte Mixité a pour objectif de partager, avec toutes les entreprises du Groupe, des convictions communes en matière de mixité à travers dix engagements concrets consultables en annexe 2. Le Groupe s'engage notamment à **promouvoir l'égalité professionnelle au plus haut niveau de responsabilité, à intégrer systématiquement le principe de mixité dans tous les processus RH et à soutenir les réseaux féminins/mixtes.**

En ligne avec ces ambitions, BPCE Lease poursuit sa dynamique de promotion de l'égalité professionnelle au travers d'engagements portant sur les domaines suivants :

- le recrutement et la mixité des emplois ;
- la formation professionnelle ;
- la promotion et le déroulement de carrière ;
- accompagner les parcours professionnels ;
- la rémunération : veiller à l'équité salariale entre les femmes et les hommes et, en cas d'écart constaté, mettre en œuvre les rattrapages, au moyen d'une enveloppe spécifique destinée à compenser les éventuelles inégalités salariales non objectivées ;
- la maternité, la paternité et la parentalité ;
- l'organisation et l'aménagement du temps de travail ;
- la communication et la sensibilisation de l'ensemble des salariés aux enjeux de mixité.

L'index d'égalité professionnelle 2024 publié en mars 2025 progresse, avec 93 points sur 100 pour BPCE Lease et 77 points sur 100 pour BPCE Car Lease. Cet engagement concret s'est aussi traduit par la signature de l'accord égalité professionnelle 2023-2025 commun au Groupe BPCE, le 21 juin 2023.

Une attention toute particulière à l'équilibre intergénérationnel

Pour favoriser la collaboration intergénérationnelle, BPCE Lease a accueilli 39 alternants, à partir de septembre 2024, et 15 stagiaires sur l'année 2024. En complément du suivi et de l'accompagnement quotidien fait par le tuteur, un bilan est mené en lien avec la direction des ressources humaines. Il porte sur le déroulement de la formation, sur les compétences acquises et les résultats obtenus en fin d'alternance. Durant ce temps d'échange, le tuteur et la direction des ressources humaines veillent également à aborder le projet professionnel souhaité et les possibilités de pérennisation du contrat, au regard des opportunités existantes au sein de l'entreprise. Ainsi, 27 % des alternants se sont

vu proposer un CDD ou un CDI en 2024.

La composition des effectifs de BPCE Lease se traduit par une part importante et croissante de salariés de 55 ans et plus. Des dispositifs sont prévus au titre de l'accord Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels du Groupe. Ils portent sur l'aménagement du temps de travail et la valorisation de leur expérience. Ainsi, sur la base du volontariat, des missions tutorales peuvent être proposées pour que ces profils expérimentés puissent transmettre leurs savoirs en interne. Les personnes intéressées par les domaines sportif, associatif, humanitaire et le soutien aux personnes en situation de handicap (PSH) peuvent être mises à disposition dans le cadre d'un mécénat de compétence d'une durée comprise entre 12 et 24 mois.

NOS ACTIONS EN FAVEUR DES COLLABORATEURS EN SITUATION DE HANDICAP

BPCE Lease et BPCE Car Lease œuvrent pour le recrutement et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap, le développement des partenariats avec le secteur protégé (232 920 € pour l'année 2024), ainsi que la communication et la sensibilisation de tous les acteurs.

A l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), plusieurs dispositifs ont été déployés :

- trois newsletters pour déconstruire les clichés sur le handicap ;
- des BD témoignages racontant le parcours de vie de deux collaborateurs du Groupe ;
- un événement sur la santé mentale avec un stand-up de l'humoriste François Mallet et une table ronde menée par l'équipe du média Petite Mu sur le sujet de la bipolarité ;
- des sessions de sensibilisation au handicap en réalité virtuelle.

Notre engagement se traduit aussi par un accompagnement au quotidien. Le référent handicap de l'entreprise guide les collaborateurs lors de leur prise de fonction et pendant toute la durée de vie de leur contrat, afin qu'ils se sentent au mieux pour réaliser les missions qui leur sont confiées.

Notre engagement se traduit aussi par un accompagnement au quotidien. Le référent handicap de l'entreprise guide les collaborateurs lors de leur prise de fonction et pendant toute la durée de vie de leur contrat, afin qu'ils se sentent au mieux pour réaliser les missions qui leur sont confiées.



LA MIXITÉ PROFESSIONNELLE chez BPCE Lease en 2024

[Hors BPCE Car Lease]

INDEX ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES BPCE LEASE

93/100



ECARTS DE RÉMUNÉRATION

38/40



ECARTS DANS LA PROPORTION DE FEMMES ET D'HOMMES AUGMENTÉS

20/20



ECARTS DANS LA PROPORTION DE FEMMES ET D'HOMMES PROMUS

15/15



AUGMENTATION DES FEMMES À LEUR RETOUR DE CONGÉS DE MATERNITÉ

15/15



PARITÉ PARI MI LES DIX PLUS FORTES RÉMUNÉRATIONS

5/10



NOMBRE DE COLLABORATEURS BPCE LEASE [CDD, CDI AU 31/12/2024]

656



64 %
DE FEMMES



36 %
D'HOMMES

PART DES FEMMES PARI MI LES CADRES

56 %



PART DES FEMMES PARI MI LES LEADERS

58 %



© Février 2025 - Direction de la communication - BPCE SEF

VALORISER ET DÉVELOPPER LES TALENTS

Intégrer les nouveaux
arrivants

Former en continu

Valoriser et développer les talents

INTÉGRER LES NOUVEAUX ARRIVANTS

BPCE Lease accompagne ses collaborateurs dès leur embauche et tout au long de leur carrière. La mise en place d'un on-boarding, depuis 2022, permet d'accompagner le collaborateur sur sa première année d'intégration. Il comprend :

- des questionnaires de satisfaction réguliers ;
- un entretien d'intégration à 5 jours de l'arrivée du dit collaborateur ;
- un échange privilégié avec la RRH de proximité après 3 mois pour faire le bilan.

L'accompagnement de nos nouveaux collaborateurs passe également par nos sessions d'intégration de deux jours, nommées **Fidèlease**, qui ont lieu deux fois par an. Ces deux journées permettent d'appréhender et d'approfondir la connaissance de l'entreprise, de ses différents métiers et de participer à un escape game pour tisser des liens de manière ludique. Depuis 2024, ces sessions intègrent la construction de la Fresque du Climat, afin de sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux de transition écologiques dès leur arrivée dans l'entreprise.

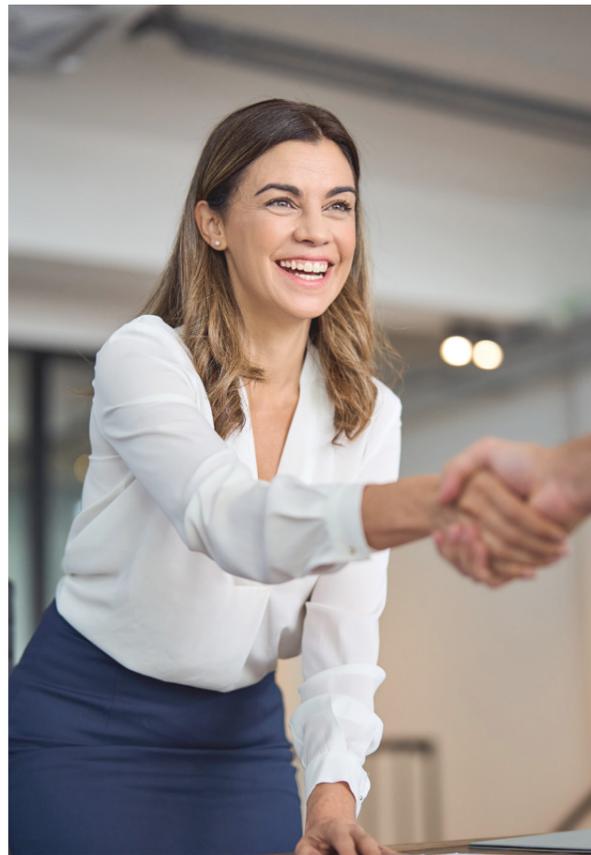
En novembre 2024, le programme d'intégration Fidèlease de BPCE Lease a été complété par une journée d'intégration pour 50 nouveaux arrivants en CDI dans le pôle Solutions et Expertises Financières (SEF), issus de tous les métiers du pôle. Son objectif était de permettre à chacun de mieux comprendre la diversité des activités qui composent le pôle, à travers différentes interventions (direction générale, politique RH, corners métiers avec des représentants SEF).

FORMER EN CONTINU

BPCE Lease continue d'investir très significativement dans la formation de ses collaborateurs. **En moyenne, 5 % de la masse salariale y sont consacrés, c'est à dire bien au-delà de l'obligation légale (1 %) ou de la moyenne de la branche professionnelle (4,5 %).** Les RRH accompagnent au quotidien l'ensemble des collaborateurs. Ils font un point d'étape à 6 ans pour échanger sur le parcours professionnel et les évolutions de carrière envisagées par les collaborateurs dans le cadre des entretiens professionnels de bilan. Ainsi, en 2024, chaque collaborateur a suivi au moins un module de formation. Plus de 11 200 heures de formation ont été dispensées, pour près de 6 705 stagiaires.

Pour favoriser le maintien dans l'emploi et la montée en compétence sur les sujets porteurs, actuellement novateurs mais au cœur de nos métiers de demain, des programmes spécifiques d'acculturation et formation sont créés. Par exemple, en 2024, l'intelligence artificielle

(IA) était au centre de l'apprentissage pour nos collaborateurs grâce à l'**IA SEF Learning**. Les différentes formations proposées permettaient à chacun de se former et s'informer sur l'intelligence artificielle à son propre rythme : « Les IA génératives au service des collaborateurs », « Découvrir les fondamentaux de la rédaction de prompts » ou encore « Maîtriser les techniques avancées du prompt ». Cette initiative se poursuit avec le lancement de l'**IA SEF Show**. Cette émission, dont deux épisodes ont été produits en 2024, présente des astuces pédagogiques et des démonstrations de l'outil.



DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE VIE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

Des enquêtes de satisfaction internes

Déploiement du télétravail

Promouvoir le bien-être par la pratique sportive

Favoriser la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

DES ENQUÊTES DE SATISFACTION INTERNES

Des enquêtes internes sont régulièrement réalisées à l'aide des outils de mesure YourPulse et Diapason. Ces dispositifs permettent d'**être à l'écoute des collaborateurs, de mesurer leur engagement au travers du score e-NPS et d'identifier les leviers d'actions prioritaires, dans une logique d'amélioration continue.** La démarche « Cap expérience collaborateurs » permet d'animer la restitution des résultats de ces enquêtes dans chacune des équipes, afin de définir des plans d'actions.

DÉPLOIEMENT DU TÉLÉTRAVAIL

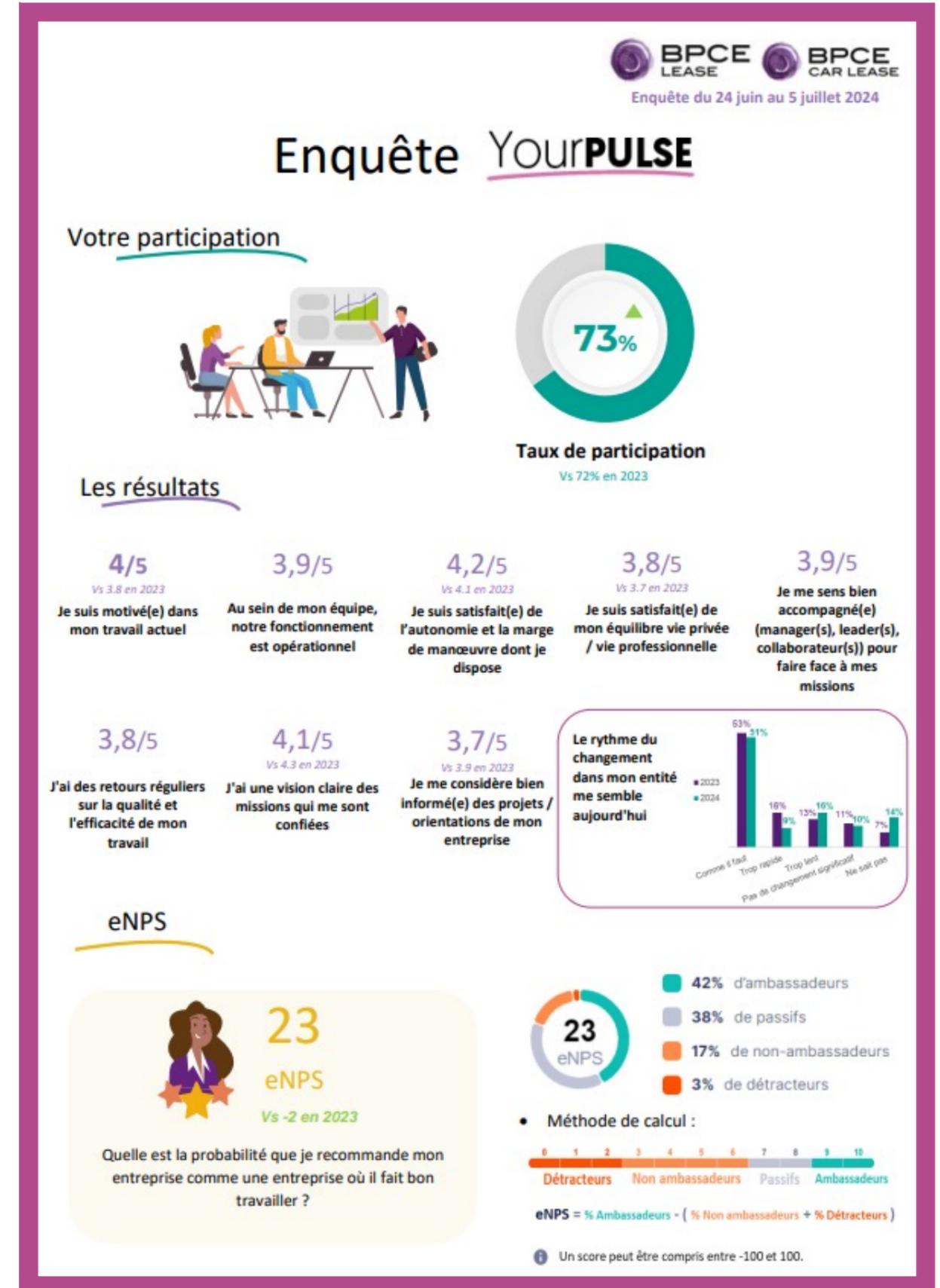
Notre accord de télétravail offre la possibilité pour nos collaborateurs de télétravailler jusqu'à 10 jours par mois (ou 30 jours par trimestre). Cette modalité d'organisation du travail, qui s'est accélérée à l'occasion de la pandémie du COVID-19, est un atout majeur pour nos collaborateurs. C'est **un critère d'attache indéniable qui permet, de surcroît, de concilier vie professionnelle et vie personnelle.**

Depuis 2024, dans le cadre de cet accord, des journées de télétravail supplémentaires sont offertes aux collaborateurs ayant le statut d'aidant. Ces quinze jours supplémentaires dans l'année sont octroyés à l'issue d'un échange avec l'assistante sociale, afin d'être accompagné dans cette démarche.

PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE PAR LA PRATIQUE SPORTIVE

L'année 2024 a été rythmée par la mise en place du dispositif interne **SEFantastique**. Ce dernier vise à fédérer les collaborateurs autour des valeurs sportives. Il réunit et anime, au sein d'un collectif, les sportifs et supporters des huit métiers qui composent le pôle SEF.

Cette initiative a donné lieu à des rendez-vous sportifs comme des entraînements de handball, du hockey sur gazon et des courses solidaires. Elle est aussi à l'origine d'une émission animée par un journaliste de sport avec des interviews, des reportages et de l'actualité sportive dans le cadre du partenariat premium avec les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques de Paris 2024 et celle de nos métiers.



AMÉLIORER L'IMPACT DE NOTRE FONCTIONNEMENT

- RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE
- SENSIBILISER L'ENSEMBLE DE NOS COLLABORATEURS
- SOUTENIR L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Réduire nos émissions
de gaz à effet de serre

Favoriser les achats
responsables

Réduire notre empreinte environnementale

RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

BPCE Lease réalise un bilan annuel de ses émissions de gaz à effet de serre grâce à un outil dédié. Cet outil permet de **réaliser le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) selon une méthodologie compatible avec celles de l'ADEME, de la norme ISO 14 064 et du Greenhouse Gaz Protocol (dit GHG Protocol).**

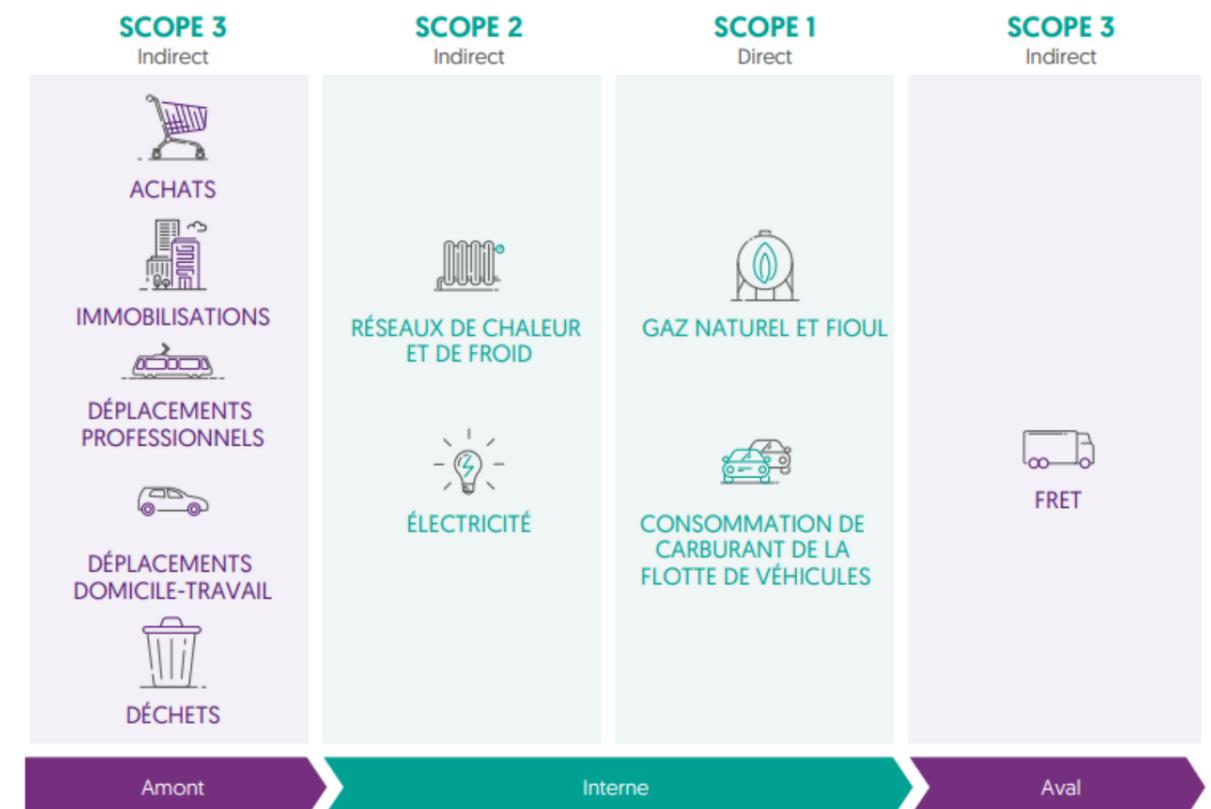
Grâce à cet outil, nous pouvons estimer les émissions de GES de la "vie de bureau" de chaque entreprise du Groupe. Les émissions induites par les produits et services bancaires sont exclues du périmètre de l'analyse.

Les informations relatives à la mesure du bilan de gaz à effet de serre de chacune des entreprises du Groupe BPCE sont accessibles dans cet outil dédié. Le BEGES consolidé est ensuite présenté dans le rapport de durabilité du Groupe.

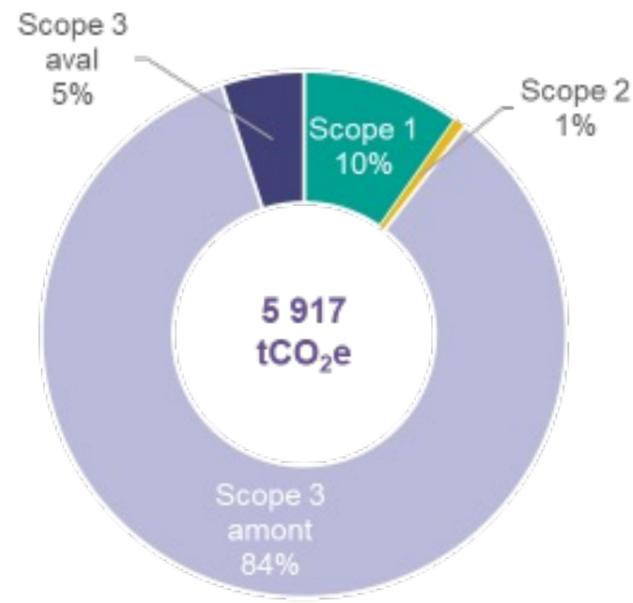
La méthodologie permet de fournir :

- une estimation des émissions de gaz à effet de serre par entreprise ;
- une cartographie de ces émissions par poste (énergie, achats de biens et services, déplacement de personnes, immobilisations, etc.) et par scope.
- Pour précision, le GHG Protocol divise le périmètre opérationnel des émissions de GES comme suit :
 - Scope 1 : somme des émissions directes induites par la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, tourbe, etc.) de ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.
 - Scope 2 : somme des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité.
 - Scope 3 : somme de toutes les autres émissions indirectes (de la chaîne logistique, étendue au transport des biens et des personnes) avec une distinction entre le scope 3 amont et le scope 3 aval.

Périmètre des émissions de gaz à effet de serre (GES) calculées

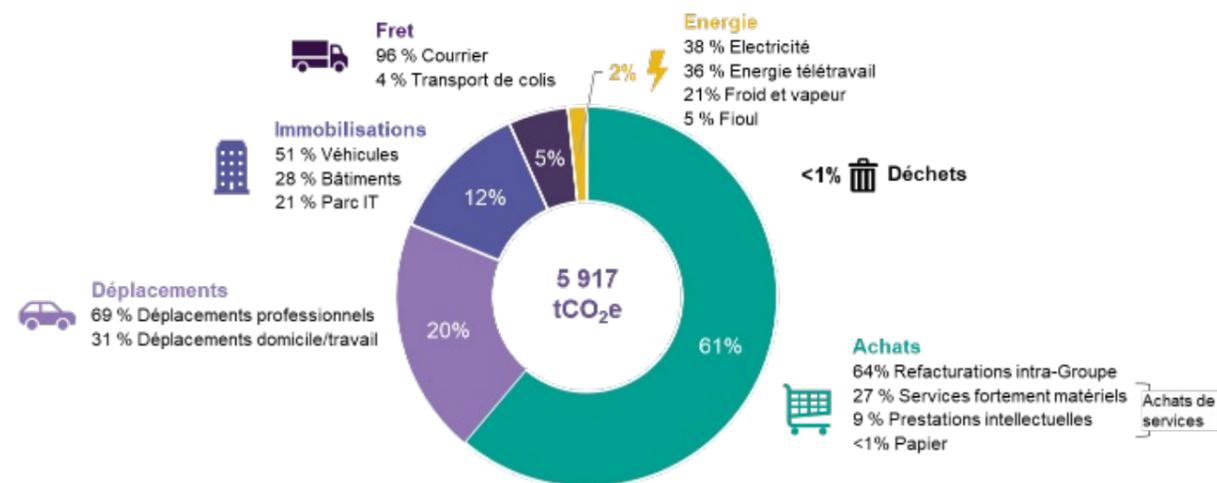


En 2024, BPCE Lease a émis 5 917 tCO₂e, soit 8,32 tCO₂e par équivalent temps plein (ETP)



Le BEGES de BPCE Lease présente six postes principaux :

1. les achats : il s'agit du poste le plus significatif puisqu'il représente 61 % du total des émissions de GES émises ;
2. les déplacements professionnels et les trajets domicile-travail ;
3. les immobilisations : les véhicules de la flotte, les bâtiments et les équipements informatiques ;
4. L'énergie : la consommation de carburant des véhicules de la flotte et les besoins en chaleur et fraîcheur des locaux ;
5. le fret ;
6. les déchets.



ETP moyens en 2024 (CDI + CDD + alternants, BPCE Lease et BPCE Car Lease)

Achats et fret

Les achats de prestations de services et le fret constituent une part significative des émissions de GES pour BPCE Lease. Actuellement, lors du calcul des émissions de gaz à effet de serre (GES) des fournisseurs, un facteur d'émission est appliqué au montant des achats sans tenir compte des actions RSE du fournisseur. Pour autant, une démarche d'achats responsables est menée et détaillée dans le paragraphe dédié page 44.

Énergie et bâtiments

Entre 2020 et 2023, le Groupe BPCE a significativement investi dans son schéma directeur immobilier (SDI) pour réduire sa propre empreinte carbone. Pour rappel, ce SDI visait à **réduire l'impact environnemental du parc grâce à la baisse de la superficie occupée en mètres carrés et le choix d'immeubles plus performants d'un point de vue environnemental.**

Cette rationalisation, qui se traduit par 42 immeubles restitués ou optimisés, a été rendue possible par la mise en place progressive du flex office et le déploiement du télétravail. Elle a nécessité des investissements à hauteur de 450 M€ incluant notamment des aménagements d'espaces de travail flexibles et homogènes, une offre accrue de services et prestations appréciés des usagers et l'appui de la technologie au service des collaborateurs ou pour une gestion intelligente du parc immobilier.

Ces dispositifs ont ainsi permis de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie liées aux déplacements domicile-travail et aux immobilisations. Concrètement, la baisse estimée sur le bilan carbone est de l'ordre de 11 000 tCO₂e annuelles et la réduction des consommations énergétiques de l'ordre de 36 %.

En parallèle, pour répondre aux enjeux énergétiques, le Groupe BPCE a mis en place, dès 2021, un plan de sobriété volontaire par le biais de deux actions principales :

1. l'optimisation des réglages des températures ;
2. la fermeture partielle des sites pendant les périodes de congé.

L'ambition du Groupe était de réduire la consommation d'énergie de 10 % entre 2021 et 2024. Fin 2023, cet objectif a même été dépassé avec une économie constatée de -21,5 %.

Concrètement, au siège de BPCE Lease, de multiples actions sont mises en place. Certaines visent à réduire la consommation liée aux systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation :

- le pilotage des équipements via une gestion technique centralisée ;
- la limitation de la température des locaux : en hiver, la température minimale est de 19°C à la position de travail (contrôle journalier par l'équipe de maintenance) ; en été, la climatisation est activée à partir de 26°C à la position de travail (conformément aux dispositions du Code du travail) ;
- la mise en température du bâtiment de 6h à 19h.

Pour limiter la consommation d'énergie liée aux éclairages, nous avons opté pour :

- l'installation de détecteurs de présence ;
- la présence de LED dans la majorité de nos espaces ;
- l'extinction automatique des lumières de 12h30 'à 14h, puis chaque heure entre 19h et 7h (sauf si un détecteur de présence détecte un collaborateur, rondier, personnel de maintenance ou de nettoyage...).

En complément, pendant les périodes de faible affluence (en août, à la Toussaint et à Noël), nous fermons temporairement le siège de BPCE Lease et regroupons nos collaborateurs avec ceux d'autres entités du Groupe BPCE dans un bâtiment situé juste à côté. En 2024, cette action a permis, à elle seule, de réduire notre consommation d'énergie de 37 % par rapport à 2023. Cela représente 30 MWh économisés en été et 100 MWh en hiver grâce à 5 semaines de fermeture.

Déplacements professionnels et trajets domicile-travail

Les déplacements constituent un poste important en matière d'émission de gaz à effet de serre, puisqu'ils représentaient 20 % des émissions de GES en 2024. Ces émissions sont générées à 69 % par les déplacements professionnels et à 31 % par les trajets domicile-travail.

Afin de mieux gérer les consommations d'énergies liées aux déplacements de nos salariés, le siège de BPCE Lease est inclus dans un plan de déplacement inter-entreprises qui regroupe les entités du Groupe BPCE présentes dans l'Est parisien.

Ce plan de mobilité inter-sites, élaboré en 2024, a donné lieu à un plan d'actions relatif au transport des salariés lors de leurs déplacements professionnels :

- une partie de la flotte de véhicules de fonction a été remplacée par des véhicules moins émetteurs de CO2. En effet, depuis 2024, BPCE Lease prend en charge l'installation des bornes de recharge à domicile pour les collaborateurs qui optent pour un véhicule de fonction électrique ;
- les collaborateurs disposent d'équipements informatiques nomades adaptés au télétravail ;
- les salles de réunion sont équipées de matériel de pointe pour la visioconférence.

L'ensemble de ces engagements, ainsi que des engagements complémentaires, sont disponibles dans la Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe BPCE et dans le rapport Climat, tous deux accessibles ici ; ainsi que dans le rapport de durabilité 2024 accessible ici.

La prévention et la gestion des déchets

BPCE Lease respecte la réglementation relative aux mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation et des autres formes de valorisation et d'élimination des déchets, et s'assure de son respect par ses sous-traitants. Ces mesures portent sur les déchets de papier, de métal, de plastique, de verre et de bois et les déchets d'équipements électroniques et électriques (DEEE).

Cela se traduit par le tri centralisé des déchets dans les open-spaces avec trois flux (cartons/papiers, canettes/plastiques et les autres déchets). En complément, des solutions de valorisation des piles, des crayons et des cartouches d'encre ainsi que la possibilité de détruire ou revaloriser les cartes bancaires sont présentes dans les bâtiments parisiens du Groupe BPCE, dont le siège de BPCE Lease fait partie.

Dans le cadre des opérations de réaménagement

effectuées à l'occasion du schéma directeur immobilier (SDI), le réemploi du mobilier est privilégié. Si du mobilier ne peut être réemployé, les dons aux associations et les ventes sur le marché de seconde main sont à privilégier.



FAVORISER LES ACHATS RESPONSABLES

La politique d'achats de BPCE Lease s'inscrit dans celle du Groupe BPCE.

La politique des achats responsables, mise à jour en 2021, est conforme aux ambitions et aux engagements RSE du Groupe. La Filière Achats & Services y tient un rôle essentiel. **Vecteur de transformation et d'évolution, la démarche d'achats responsables s'inscrit dans un objectif de performance globale et durable**, qui englobe les entreprises du Groupe et leurs fournisseurs.

En 2023, dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, BPCE Achats & Services a poursuivi activement la mise en œuvre des principes d'action suivants afin d'intégrer la RSE dans ses actes d'achats. La filiale a mis à jour son processus d'achats, les outils et les méthodes ainsi que les indicateurs de pilotage afin de :

- intégrer les critères RSE à chacune des étapes d'achat, grâce à l'identification et l'utilisation de critères (sourcing de fournisseurs, écoconception,

analyse du cycle de vie du produit, mesure de l'impact environnemental des biens et des services achetés, etc.) ;

- évaluer la performance RSE des fournisseurs lors des consultations, en fonction des critères RSE adaptés et des produits et/ou services qui font l'objet des consultations (dont le Devoir de vigilance) ;
- mesurer les impacts environnementaux des projets d'achats, dont l'impact carbone ;
- améliorer la mesure de l'impact carbone des dépenses. À cet effet, depuis le 1er novembre 2023, une clause Carbone est ajoutée à tous les nouveaux contrats : elle a pour objectif, le cas échéant, d'inciter les fournisseurs à réaliser un BEGES ou de coconstruire avec les équipes BPCE un plan de réduction des GES associés à la prestation ;
- favoriser, avec l'ensemble des entreprises du Groupe BPCE, le développement économique et social du tissu économique local ;
- développer le recours aux fournisseurs inclusifs via des structures d'insertion par l'activité économique et des structures du secteur du travail protégé et adapté : un accompagnement en 2023 de l'Agence des Économies Solidaires a permis d'identifier les catégories d'achats à potentiel de recours à des prestataires issus du Marché de l'inclusion.

La Charte des achats responsables, initiative conjointe de BPCE Achats & Services et des principaux acteurs français de la filière banque et assurance, est un des documents de référence du dossier de consultation envoyé aux fournisseurs. Elle a pour objet d'associer les fournisseurs à la mise en place de mesures de vigilance.

La RSE est intégrée :

- dans la politique des achats responsables du Groupe BPCE ;
 - dans le processus des achats, qui précise les modalités de mise en œuvre des achats responsables ;
 - dans les dossiers d'achats en :
 - incluant des critères RSE adaptés dans les processus de décision,
 - en indiquant dans les cahiers des charges la performance RSE des produits et services prévus,
 - en accroissant le poids de l'évaluation RSE des fournisseurs dans les prises de décision.
- En 2023, l'intégralité des catégories d'achats est couverte par des questionnaires d'évaluation RSE spécifiques. Une méthode de prise en compte du coût de possession est en cours de déploiement au sein de la filière Achats & Services. Elle permettra d'appréhender les coûts d'acquisition, d'utilisation et de fin de vie des achats et des services ;

- dans l'outil d'identification des enjeux et risques RSE intrinsèques à chacune des catégories d'achats, en amont des projets achats, et ceci pour chacune des 142 catégories d'achat ;
- par le biais de la professionnalisation de la filière Achats & Services, avec notamment un programme de formation régulièrement étoffé (par exemple "Achats responsables", une formation déployée avec l'AFNOR sur la norme ISO 20400, norme internationale sur les achats responsables) et des plénières qui réunissent la filière Achats & Services et la filière RSE pour partager informations et bonnes pratiques.

BPCE Achats & Services s'est vu remettre le certificat d'obtention du label Relations fournisseurs et achats responsables (RFAR), pour son compte et celui des entreprises du collectif BPCE, y compris BPCE Lease et BPCE Car Lease, à l'occasion du Comité du Parcours national des achats responsables, le 7 novembre 2024. Ce label exigeant, porté par les pouvoirs publics, démontre l'engagement et la mise en œuvre des pratiques d'achats responsables de BPCE Achats & Services sur la base des recommandations de l'ISO 20400 norme internationale sur les achats responsables. Il est décerné pour une durée de 3 ans, sous réserve de vérification annuelle en fonction des critères majeurs par un auditeur agréé. Il engage formellement BPCE Achats & Services — ainsi que les entreprises du collectif BPCE—, dans un plan de progrès continu en matière d'achats responsables.



En 2024, BPCE Achats & Services a également dispensé des formations portant sur les achats responsables, basées sur la norme ISO 20400, aux acheteurs intégrant la filière. Afin de faciliter la prise en compte des critères RSE dans les cahiers des charges, la filière Achats & Services a également accès à la cartographie des risques RSE de l'Afnor avec des critères RSE adaptés à chaque catégorie d'achats. En complément, un plan d'action a été élaboré afin d'accroître le recours aux fournisseurs inclusifs.

SENSIBILISER L'ENSEMBLE DE NOS COLLABORATEURS

La Climate School

La Fresque du Climat

Les Matinales Vertes

Sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs

BPCE Lease a déployé un dispositif de sensibilisation et de mobilisation de ses collaborateurs pour favoriser leur engagement. Ce dispositif complète les actions de formation ciblées sur les thématiques en lien avec le développement durable qui ont concerné 73 collaborateurs en 2024 pour un total de 173 heures de formation.

LA CLIMATE SCHOOL

La **Climate School** est un outil de formation en ligne constitué de plus de 150 chapitres de micro-learning et de mini-quiz.

Les deux premières saisons, déployées en 2023, présentent les clés de compréhension des phénomènes suivants :

- le grand système climatique ;
- la surexploitation des ressources naturelles ;
- la biodiversité ;
- l'impact sur les sociétés humaines.

En 2024, la troisième saison abordait le passage à l'action, à l'échelle individuelle et dans nos métiers.

Ce parcours de sensibilisation de 7 heures au total, permet au collaborateur d'évoluer à son rythme. Près de 300 collaborateurs de BPCE Lease se sont connectés chaque saison.

“ Témoignages

Bettino Cava, Responsable Credito Anomalo – Milan (Italie)

« La connaissance de la question du réchauffement climatique et de ses conséquences est une étape fondamentale pour obtenir la collaboration de tous. »

Chloë Martin, Analyste Crédit Outremer – Saint-Denis de La Réunion

« Il y a urgence ; il faut sensibiliser sa famille, ses amis et ses collègues. Il est important de se former et d'agir en entreprise, en famille ou sur les réseaux sociaux. BPCE Lease doit être un acteur du financement de la transition énergétique. »

LA FRESQUE DU CLIMAT

Basée sur les données issues des rapports scientifiques du GIEC, la **Fresque du Climat est un atelier qui mobilise l'intelligence collective pour sensibiliser les participants aux changements climatiques**. Durant l'animation, les participants relient les causes aux effets et intègrent les enjeux climatiques dans leur globalité.

BPCE Lease a décidé de déployer le plus largement possible la Fresque du Climat auprès de ses collaborateurs, dans tous ses territoires d'implantation : en France métropolitaine et d'outre-mer, en Espagne et en Italie. Les ateliers sont animés par des collaborateurs volontaires, spécialement formés à cet effet.

Fin 2024, plus de 400 collaborateurs avaient suivi cette formation, tous statuts confondus. Parmi les CDI, près de 4 collaborateurs sur 10 ont suivi l'atelier sur la Fresque du Climat. Depuis 2024, les nouveaux collaborateurs en CDI participent à une Fresque du Climat à l'occasion des journées d'intégration Fidélease.

“ Témoignages

Audrey Talon, Assistante de direction commerciale - Lyon

« La Fresque du Climat permet de bien comprendre les causes du réchauffement climatique et de mesurer l'impact de nos actions et de nos façons de consommer. Cela m'a redonné de l'espoir. Je ne mesurais pas à quel point nos actions pouvaient peser positivement dans la balance. »

Emilio Oliver Dachary, Director comercial - Madrid (Espagne)

« La Fresque du Climat m'a permis de découvrir les causes et les conséquences du déséquilibre climatique. Les participants prennent conscience des conséquences sur notre avenir de leurs actions au quotidien. Cela permet d'engager un travail de solidarité et de coopération entre les équipes de BPCE Lease et leurs clients, ce qui est essentiel pour le développement de notre activité de crédit-bailleur. Si nous ne faisons pas attention au risque du changement climatique, notre avenir sera très sombre. Je suis un acteur, donc vamos* ! »

*allons-y !

LES MATINALES VERTES

Pour valoriser l'expertise de ses collaborateurs en matière de développement durable, BPCE Lease organise des mini-conférences, chaque année, à l'occasion de la semaine européenne du développement durable (SEDD). En donnant la parole à celles et ceux qui ont monté les opérations, à leurs collègues des Banque Populaire, des Caisse d'Épargne et de Natixis ainsi qu'à des clients, ces rencontres appelées **"les Matinales Vertes"** montrent de manière concrète comment BPCE Lease accompagne les clients du Groupe BPCE dans leur transformation écologique.

Elles sont l'occasion de présenter à tous le savoir-faire des équipes de BPCE Lease en matière de financement de la transition énergétique par des thèmes et des case studies variés :

- les Eoliennes offshore au large de Noirmoutier et de Dieppe-Le Tréport ;
- L'hydrogène ;
- la méthanisation ;
- le stockage de l'électricité ;
- les Zones à faibles émissions (ZFE) ;
- La loi ZAN (zéro artificialisation nette).

En 2024, plus de 500 connexions ont été enregistrées.



SOUTENIR L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Teamstarter :
soutenir les causes
chères aux collaborateurs

Nos Quartiers ont du Talent

Le programme
« Energeco Solidarity Touch »

Trois initiatives
portées localement

Soutenir l'engagement solidaire

TEAMSTARTER : SOUTENIR LES CAUSES CHÈRES AUX COLLABORATEURS

Teamstarter est la plateforme de financement participatif des projets d'engagement sociétal des collaborateurs de BPCE Lease. Entièrement financée par l'entreprise, elle permet aux collaborateurs de proposer des projets éco-responsables ou d'engagement sociétal et de solliciter la participation financière de leurs collègues. Les accompagnateurs de la plateforme aident les collaborateurs à présenter leurs projets, puis à les mettre en œuvre.

Attirer, engager et fidéliser les talents en leur donnant le pouvoir d'agir, tel est l'objectif de BPCE Lease.

Lancée en fin d'année 2023, plus de 500 collaborateurs utilisent la plateforme Teamstarter. Fin 2024, 14 levées de fonds ont été menées pour un total de 24 519 € reversés. Les projets soutenus favorisent les actions en faveur de l'intérêt général via l'inclusion, la santé et la recherche médicale, la solidarité, la protection de l'environnement, la lutte contre les inégalités, etc.

Exemples de projets soutenus grâce à Teamstarter, en 2024 :

- 15 cartons de jouets collectés pour l'association Rejoué qui emploie des personnes en insertion ;
- 85 kg de vêtements donnés au réseau d'associations La Cravate Solidaire, dont la mission est de faciliter l'insertion sur le marché du travail ;
- un vélo triporteur financé pour l'association A Vélo sans âge ;
- des fonds reversés à des associations, notamment l'École de Chiens Guides de Paris et les Sabots du Cœur.

NOS QUARTIERS ONT DU TALENTS

BPCE Lease a conclu, en 2023, un partenariat avec l'association **Nos Quartiers ont du Talent (NQT)**. Plusieurs collaborateurs volontaires assurent un accompagnement personnalisé de jeunes en recherche d'emploi, d'un stage ou d'une alternance. Ils les aident à définir leur projet professionnel, à rédiger leur CV et leur lettre de motivation, à comprendre et mieux appréhender le marché de l'emploi et les codes d'entreprise et, enfin, à se constituer un réseau.

Depuis le lancement du partenariat, 24 jeunes ont pu être accompagnés de la sorte.

Témoignage

d' **Alain Jouanard, Directeur financier**

« Comme beaucoup de collaborateurs de notre entreprise, je suis impliqué dans la démarche RSE mise en œuvre dans tous nos métiers.

Personnellement, je suis davantage investi dans la partie sociétale. J'ai fait la découverte de l'association NQT, grâce à laquelle j'ai accompagné un jeune homme dans le cadre d'un contrat d'alternance dans la filière recherche.

Nous sommes nombreux à pouvoir accompagner des jeunes à tous les niveaux et dans tous les métiers. C'est une vraie satisfaction personnelle, riche de sens, d'avoir pu aider un jeune à franchir ce premier pas si difficile.

BPCE est un groupe mutualiste. Les valeurs portées par BPCE Lease au travers de sa démarche RSE sont parfaitement en phase avec les valeurs du Groupe. »

LE PROGRAMME « ENERGECO SOLIDARITY TOUCH »

BPCE Energeco est partenaire, depuis 2015, de la fondation Watt for Change et du fond de dotation Synergie Renouvelable. Ces deux structures sont reconnues d'utilité publique et issues de la filière européenne des énergies renouvelables.

Ces associations centralisent des fonds mais aussi les compétences des entreprises du secteur des EnR, pour accompagner financièrement et techniquement des ONG sélectionnées, porteuses de projets humanitaires d'accès à l'énergie, partout dans le monde.

A ce titre, à travers le programme "**Energeco Solidarity Touch**", nous intervenons régulièrement dans le cadre de missions de mécénat de compétence pour évaluer la cohérence et l'efficacité des projets pour lesquelles des subventions sont sollicitées auprès de Synergie Renouvelable. Nos experts participent également à l'identification d'axes de progrès, à hauteur d'une à deux campagnes par an. Notre soutien est également financier au travers des dons réalisés au profit des projets.

Depuis 2015, nous avons réalisé plus de 400 000 € de dons, au profit de plus de 25 projets répartis dans 17 pays.

Par exemple, nos dons ont contribué à :

- l'installation de plusieurs stations de pompage solaire en Ethiopie au bénéfice de près de 100 000 personnes ;
- à l'électrification de quinze écoles en Haïti et d'un hôpital de brousse au Bénin.

TROIS INITIATIVES PORTÉES LOCALEMENT

Epicierie solidaire à Madrid

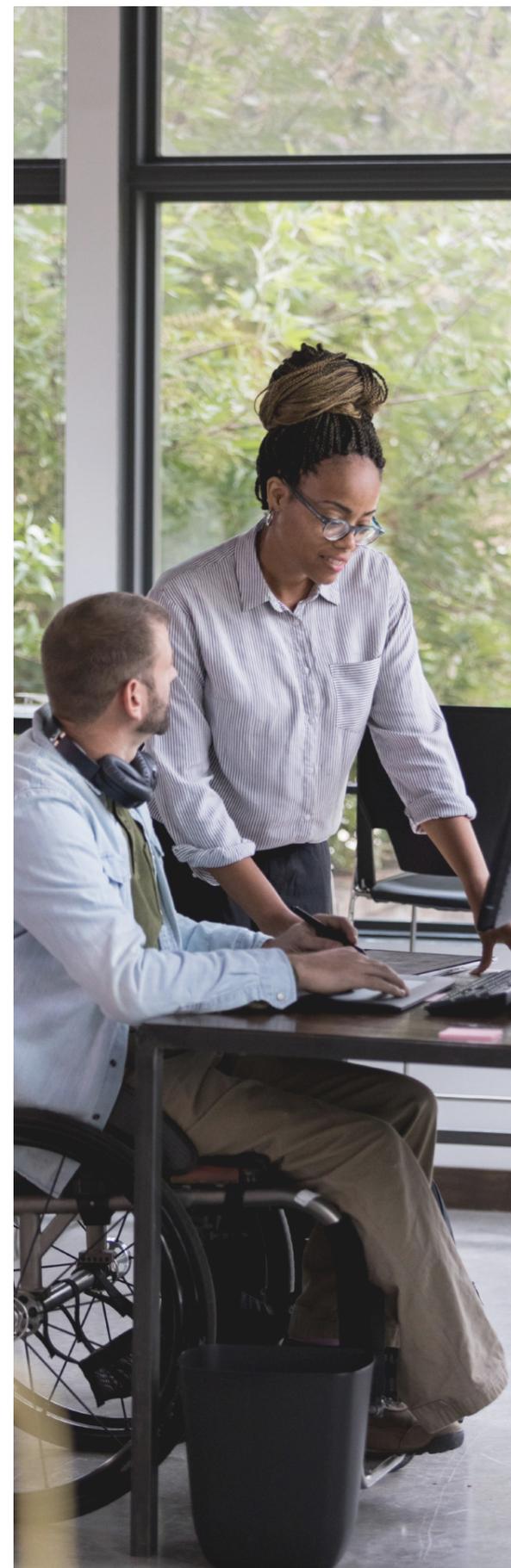
Depuis 2013, notre succursale de Madrid (Espagne) et ses collaborateurs financent l'épicierie solidaire El Economato, créée en partenariat avec Caritas. Les produits sont vendus pour 20 % du prix de marché à des personnes et familles en difficulté.

Solidarité en action à l'Île de La Réunion

Associés à leurs collègues de BPCE Financement et de BPCE Factor, les collaborateurs de BPCE Lease Réunion ont collecté des objets du quotidien destinés à des femmes victimes de violences conjugales et contraintes de fuir leur domicile, pour les aider à se reconstruire un foyer.

Soutien aux personnes défavorisées à Milan

Notre succursale de Milan (Italie) organise une collecte de vêtements au profit d'une association implantée localement depuis 1959 : Opera San Francesco. Depuis fin 2023, les vêtements sont collectés en continu et livrés, chaque mois, à l'association. Cette opération a vocation à s'inscrire dans la durée et est prolongée en 2025.





ANNEXES

- ANNEXE 1 : GLOSSAIRE
- ANNEXE 2 : CHARTE MIXITÉ
- ANNEXE 3 : MENTIONS LÉGALES

Annexe 1 : Glossaire

BACS	Systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments
BEGES	Bilan d'émissions de gaz à effet de serre
BEI	Banque européenne d'investissement
CBI	Crédit-bail immobilier
CBM	Crédit-bail mobilier
CSRD	Corporate Sustainability Reporting Directive (Directive sur les rapports de développement durable des entreprises)
DEET	Dispositif Éco Énergie Tertiaire (ou "décret tertiaire")
e-NPS	Employee Net Promoter Score (taux de satisfaction au travail du salarié)
EnR	Energies renouvelables
ESG	Environnement, social, gouvernance
ETI	Entreprise de taille intermédiaire
ETP	Equivalent temps plein
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GHG	Greenhouse Gas Protocol
GWF	Green Weighting Factor® (facteur de pondération écologique)
IA	Intelligence artificielle
LLD	Location longue durée
LOA	Location avec option d'achat
LOI	Location opérationnelle informatique
Loi ELAN	Loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique
LOM	Loi d'orientation des mobilités
NQT	Association Nos quartiers ont du Talent
NZBA	Net-Zero Banking Alliance (alliance bancaire zéro émission nette)
PME	Petite et moyenne entreprise
PSH	Personnes en situation de handicap
QVCT	Qualité de vie et des conditions de travail
RE 2020	Réglementation environnementale 2020
RFAR	Relations fournisseurs et achats responsables
RH	Ressources humaines
RRH	Responsable ressources humaines
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
RT 2012	Réglementation thermique 2012
RTE	Référent transition énergétique
SDI	Schéma directeur immobilier
SEEPH	Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
SEF	Solutions et expertises financières
VFE	Véhicule à faibles émissions (moins de 50 g de CO2e/km)
ZFE	Zone à faibles émissions

Annexe 2 : Charte Mixité

La Charte mixité du Groupe BPCE

Fortes de notre histoire et convaincues que l'égalité professionnelle femmes-hommes est source d'efficacité économique et de performance durable, nous, entreprises du Groupe BPCE, sommes déterminées à poursuivre et amplifier notre action pour faire de la mixité, et plus globalement de la diversité, un véritable levier de développement.

Par la signature de cette charte, nous nous engageons à :

- 1 Promouvoir l'égalité professionnelle au plus haut niveau de responsabilité, à travers une implication forte de nos dirigeantes et dirigeants pour donner l'impulsion et pérenniser des politiques.
- 2 Intégrer systématiquement les principes de mixité dans tous les processus RH, au service d'ambitions soutenues par des plans d'action ou des accords collectifs.
- 3 Faire progresser la mixité dans tous nos métiers en interne, grâce à une action volontariste contre les stéréotypes de genre auprès de nos collaborateurs, et en externe auprès des jeunes générations.
- 4 Favoriser l'identification, la promotion et la fidélisation de tous les talents, femmes et hommes, et les accompagner avec notamment des programmes dédiés.
- 5 Diffuser largement la culture de la mixité dans nos entreprises, en assurant tout au long de l'année une démarche de sensibilisation et de formation de nos managers et collaborateurs.
- 6 Renforcer la communication sur notre engagement auprès de toutes nos parties prenantes (clients, fournisseurs, prestataires...), afin de les encourager au déploiement et au respect de ces principes.
- 7 Soutenir l'action des réseaux féminins / mixtes dans nos entreprises en veillant à les doter de moyens adaptés, ainsi qu'à valoriser leurs missions et initiatives.
- 8 Considérer l'équilibre des temps de vie comme un véritable levier d'égalité professionnelle, à travers, entre autres, un accompagnement adapté de la parentalité.
- 9 Evaluer régulièrement les progrès réalisés dans chaque entreprise et communiquer les résultats obtenus, afin de nous inscrire dans une démarche d'amélioration continue.
- 10 Inscrire la politique mixité dans le cadre plus large d'une démarche d'ouverture et d'inclusion, respectueuse de toutes les diversités culturelles, ethniques et sociales.

Le 8 mars 2021

Nicole ETCHEGOINBERRY,
présidente du directoire de la Caisse
d'Épargne Loire-Centre et présidente
du réseau des elles du Groupe BPCE,

Laurent MIGNON,
président du directoire
du Groupe BPCE,

Catherine HALBERSTADT,
directrice générale Ressources
humaines du Groupe BPCE,

DU GROUPE BPCE

GROUPE BPCE

Annexe 3 : Mentions légales

BPCE LEASE, société anonyme au capital de 354 096 074,00 euros, dont le siège social est au 7, promenade Germaine Sablon, 75013 Paris, inscrite au numéro RCS Paris 379 155 369 – N° TVA : FR 81 379 155 369 – Intermédiaire en assurances inscrit à l'Orias n° 07 029 339 – www.orias.fr – Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ [BPCE – SIRET 493 455 042]

BPCE ENERGECO, société anonyme au capital de 8 320 000, 00 euros, dont le siège social est au 7, promenade Germaine Sablon, 75013 Paris, inscrite au numéro RCS Paris 322 828 484 – N° TVA : FR 22 322 828 484 – Mandataire d'intermédiaire d'assurance inscrit à l'Orias n° 07 029 345 – www.orias.fr – Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ [BPCE – SIRET 493 455 042]

BPCE CAR LEASE, société par actions simplifiée au capital de 5 184 440,00 euros, dont le siège social est au 8 rue Vidailhan à Balma (31130), inscrite au numéro RCS Toulouse 977 150 309 – N° TVA FR 68 977 150 309 – Mandataire d'intermédiaire d'assurances inscrit à l'Orias sous le numéro 09 046 805- www.orias.fr – Adhérent de la CNCEF Assurances, association professionnelle agréée par l'ACPR – Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ [BPCE – SIRET 493 455 042]

EUROLOCATIQUE, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 035 000,00 euros, dont le siège social est au 115 rue Montmartre, 75002 Paris, inscrite au numéro RCS Paris B 353 102 932 – N° TVA FR 35 353 102 932 Code NAF/APE : 66.19B – Mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement inscrit à l'Orias sous le n°24008093 – Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ [BPCE – SIRET 493 455 042]

MÉDIDAN, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 035 000,00 euros, dont le siège social est au 115 rue Montmartre, 75002 Paris, inscrite au numéro RCS Paris B 435 011 796 – N° TVA FR 19 435 011 796 Code NAF/APE : 66.19B – Mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement – Mandataire d'intermédiaire d'assurances inscrit à l'Orias sous le n°09051652 – Adhérent de la CNCEF Assurances, association professionnelle agréée par l'ACPR – Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ [BPCE – SIRET 493 455 042]

CLEODIS, société par actions simplifiée au capital de 625 240, 00 euros, dont le siège social est au 45 rue Solferino, 59000 Lille, inscrite au numéro RCS 527 975 262 Lille-Métropole – Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ [BPCE – SIRET 493 455 042]

SIMPEL GROUP, société par actions simplifiée au capital de 6 897 001, 00 euros, dont le siège social est au 45 rue Solferino, 59000 Lille, inscrite au numéro RCS 982 010 589 Lille-Métropole – Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ [BPCE – SIRET 493 455 042]

